



**1849** : Lavigerie est ordonné prêtre à la cathédrale de Paris, par Mgr Sibour, archevêque de Paris.

**1871** : Lavigerie accuse le supérieur le père Finateu de ne pas faire respecter la Règle dans la communauté des Missionnaires d'Afrique. Finateu demande à quitter la Société.

**1878** : Visite de Lavigerie à Jérusalem. Arrivée à Jaffa.

### **Lettre au père Louail pour la fondation d'un postulat aux Pays-Bas (2 juin 1889)**

Mon cher Père,

Je vous remercie de votre bonne lettre. Je vois que vous suivez avec exactitude les recommandations que je vous ai faites. Mais puisque vous allez visiter la Hollande, je vous prie d'y avoir en vue ma pensée d'y fonder un postulat de frères pour la mission. Woluwé servira principalement pour les apostoliques.

Nous avons remarqué que les frères hollandais sont certainement supérieurs, par l'ensemble de leurs qualités, par leur esprit de foi, leur obéissance, aux frères des autres pays. Ils ont, de plus, l'avantage d'échapper à la loi militaire, et par conséquent il serait très désirable de pouvoir en multiplier le nombre. Pour cela, la création d'un postulat est nécessaire. Elle ne pourra toutefois avoir lieu qu'après le prochain Chapitre et sur son avis favorable.

Mais il faut étudier et préparer la question à l'avance. Je vous prie donc de vouloir chercher, de concert avec le frère Théodore que vous allez emmener avec vous, le lieu de la Hollande où il serait plus facile et préférable de créer ce postulat. Il faudrait aussi étudier la question d'un local, c'est-à-dire d'une maison convenable, ayant autour d'elle un peu de terre pour occuper les frères si c'est nécessaire. Pourrait-on trouver quelques généreux donateurs pour cette maison, ou tout au moins un propriétaire chrétien qui consentirait à faire des conditions favorables et à ne pas nous écorcher, comme le père Merlon l'a fait faire à Woluwé?

Je suis bien heureux que vous ayez apprécié le frère Théodore comme il le mérite ; c'est à coup sûr le plus distingué, le plus intelligent, et le meilleur que nous ayons. Dites-lui combien je lui reste reconnaissant pour les bons soins qu'il m'a donnés à Saint-Eugène, et combien je suis heureux d'avoir pu les lui rendre lorsqu'il a été ensuite malade lui-même. S'il

vous demande de mes nouvelles, dites-lui que ma situation est toujours la même.

### **Lettre au père Deguerry, Vicaire général (27 juin 1880)**

Mon cher Père,

Je vous envoie, sous ce pli, une demande à laquelle je vous prie de répondre, après avoir pris l'avis du Conseil. Je suis porté pour l'affirmative parce que ce jeune homme était chez Mr Planque et que les renseignements du prieur de Glandier sont bons, mais je ne vous impose rien. Vous ferez ce que le Conseil décidera.

Puisque je vous parle de novices, je crois qu'il y a lieu de modifier, à dater de cette année, le point suivi jusqu'ici, de ne pas recevoir de novices avant qu'ils n'aient fait leur philosophie. A dater de l'année suivante, en effet, nous aurons une classe de philosophie régulière composée des apostoliques qui vont faire leur premier cours, cette année.

On pourra facilement leur adjoindre les novices qui n'auront pas fait encore leur philosophie et cela d'autant plus facilement que les philosophes seront séparés des autres apostoliques, puisque Saint-Eugène ne pourra les contenir. On mettra donc la philosophie soit à N.D. d'Afrique, soit à St Charles et leur règlement sera, sauf les études, à peu près celui du noviciat. Je pense donc que vous pourriez admettre les deux jeunes rhétoriciens belges qui se sont présentés et qui pourraient être entraînés ailleurs par le mauvais courant qui passe sur la Belgique, par suite du retour précipité et sans préparation de tant d'auxiliaires.

